

Jadis et naguère

Episodes de la vie fribourgeoise V

**Avec des échappées en d'autres régions proches
et dans le monde**



Jour de batteuse

Jean-Marie Barras 2015

Bernard Faÿ, itinéraire d'un collabo en terre fribourgeoise	68
<i>Faÿ tourne casaque</i>	<i>68</i>
<i>Déguisé en curé.....</i>	<i>69</i>
<i>Poussé à la démission.....</i>	<i>69</i>
<i>Lié au journal « Le Fribourgeois »</i>	<i>70</i>
<i>Un refuge pour les anciens de Vichy</i>	<i>70</i>
Les deux Illens	71
<i>La seigneurie d'Arconciel-Illens.....</i>	<i>72</i>
<i>Illens et les Granges d'Illens.....</i>	<i>72</i>
<i>Les trappistes à Illens</i>	<i>72</i>
<i>L'autre Illens, en Veveyse</i>	<i>73</i>
Du pont d'Arconciel-Illens au pont de la Tuffière	74
<i>Le nouveau pont de La Tuffière.....</i>	<i>76</i>
Débats au sujet des migrants	76
<i>Pigeons d'argile.....</i>	<i>77</i>
Fribourg impliqué dans la traite des Noirs.....	78
Quand les internés étaient ovationnés.....	80
<i>Une ville garnison.....</i>	<i>80</i>
<i>Un centre d'accueil.....</i>	<i>81</i>
<i>Le général Pau à Bulle</i>	<i>81</i>
<i>Présence de l'abbé Eugène Dévaud</i>	<i>82</i>
<i>Le 11 novembre 1918</i>	<i>83</i>
Au temps des petits ramoneurs savoyards.....	84
<i>La vie des petits ramoneurs</i>	<i>84</i>
<i>Le recrutement.....</i>	<i>84</i>
<i>La préparation et l'équipement</i>	<i>85</i>
<i>L'itinéraire.....</i>	<i>85</i>
<i>La journée des petits ramoneurs.....</i>	<i>85</i>
Le Dr Berchtold, Fribourg en 1845 et notes sur le crétinisme.....	86
<i>Deux races dans le canton de Fribourg</i>	<i>87</i>
<i>L'alcoolisme</i>	<i>87</i>
<i>Un sérieux manque d'hygiène</i>	<i>87</i>
<i>Description du crétin</i>	<i>88</i>
Emile Savoy, conseiller d'Etat et... ami des Belges.....	89
<i>Etudes et premières fonctions officielles</i>	<i>89</i>
<i>Conseiller d'Etat et soutien des réfugiés belges</i>	<i>89</i>
<i>Accusations d'espionnage</i>	<i>90</i>
<i>Directeur de l'Intérieur</i>	<i>91</i>
<i>Un rôle important dans la politique et l'agriculture</i>	<i>92</i>
Eucharistein crée un institut	92
<i>L'Institut Philanthropos</i>	<i>93</i>
<i>Affirmation catholique</i>	<i>94</i>

Le cas de Watin, dit « La Boiteuse »

Cependant, Fribourg n'a pas été qu'une terre d'asile pour les vichystes. Le canton a aussi accueilli des résistants durant la seconde Guerre, notamment des amis du cardinal Journet, ou encore des soldats polonais ou grecs, internés dans des camps à Grangeneuve ou à la Maison de Ville à La Roche. Plus tard, dans les années 1960, la Gruyère a même servi de tanière pour des vétérans de la guerre d'Algérie. Ainsi, un certain Georges Watin, dit « La Boiteuse », officier de l'OAS (Organisation de l'armée secrète) et auteur d'un attentat contre le général de Gaulle en août 1962, se cachera un temps à Villars-sous-Mont, avant de finir ses jours au Paraguay. CD

Les deux Illens

Parmi les quelque mille châteaux que compte la Suisse, il ne subsiste de certains d'entre eux que des ruines, voire même uniquement quelques gravats. D'autres, par contre, restaurés, ont conservé leur prestance moyenâgeuse.



Il existe - ou plutôt il existait - deux châteaux d'Illens, situés tous deux dans le canton de Fribourg. Le premier dresse ses saisissantes ruines sur les falaises de la Sarine, entre Rossens et Treyvaux. Avec le domaine agricole qui l'avoisine, il a formé jusqu'en 1971 la plus petite commune de Suisse, avant une fusion avec Rossens. Le deuxième château d'Illens, près de Pont en Veveyse, a totalement disparu. Raison pour laquelle son existence est aujourd'hui largement ignorée. Un double fossé qui entourait la maison forte, à peine discernable

actuellement, et deux lieux-dits, Champ d'Illens et Crêt d'Illens, évoquent encore le lointain souvenir de la famille d'Illens et de son castel situé près de Pont.

La seigneurie d'Arconciel-Illens

Le nom d'Illens - près de Rossens - est historiquement accolé à celui d'Arconciel. Il s'agit de la seigneurie d'Arconciel-Illens. Les deux châteaux d'Illens et d'Arconciel contrôlaient un point de passage important. La seigneurie comprenait aussi Farvagny, Sales (commune d'Ependes), Treyvaux, Ecuwillens, Magnedens et Corpataux. Des guerres incessantes ont provoqué le déclin du bourg d'Arconciel et de son château. Les bâtiments à l'abandon servirent de carrière pour la ville de Fribourg, ainsi que pour les églises de Treyvaux en 1620 et d'Arconciel en 1784. On voit encore aujourd'hui sur le site du château d'Arconciel des vestiges du fossé, du donjon, d'une tour et de l'ouvrage d'entrée. Lorsque Guillaume de la Baume, grand seigneur habitué au luxe hérita de la seigneurie, il fut choqué par l'état de délabrement dans lequel se trouvaient les châteaux d'Illens et d'Arconciel. Il entreprit à Illens la construction d'un élégant manoir.

Illens et les Granges d'Illens

Entre Corpataux et Rossens, un chemin conduit aux Granges d'Illens, habitation et annexes agricoles qui desservent un domaine de 118 ha. Le chemin s'en va ensuite vers la forêt voisine. Puis il serpente jusqu'aux ruines du château dont le passé a éveillé l'intérêt de plusieurs historiens. Parmi eux, Bernard de Vevey s'est livré à des analyses détaillées¹. Il présente l'architecture de l'édifice, ainsi que les propriétaires du château de 1138 à 1914, avec leurs particularités. Certains furent des personnages considérables, comme Guillaume de la Baume, chevalier de la Toison d'Or, chambellan de Charles le Téméraire, gouverneur de la Bresse pour le duc de Savoie. Lors des guerres de Bourgogne, il prit le parti de ses suzerains, ce qui entraîna une prise d'assaut du château d'Illens par les Bernois et les Fribourgeois en 1475.

Ainsi disparut le château primitif dont il ne reste qu'une ruine. Les démolisseurs n'ont épargné que la construction élégante et confortable, mais inachevée, réalisée par Guillaume de la Baume. LL.EE. de Fribourg firent d'Illens le plus petit bailliage, qui comprenait aussi les villages de Corpataux et Magnedens. La seigneurie d'Arconciel-Illens fut démembrée en 1484. Une partie - Arconciel, Treyvaux, Ecuwillens - fut rattachée aux *Anciennes Terres*, l'autre devint le bailliage fribourgeois d'Illens, qui comprenant aussi Corpataux et Magnedens. Le bailli résida toujours à Fribourg. La propriété d'Illens, tout en étant un bailliage, passa à diverses familles patriciennes.

Les importants vestiges de la construction élégante érigée par Guillaume de la Baume seront à l'avenir consolidés, couverts et préservés grâce à l'association « Château d'Illens », fondée en 2008.

Les trappistes à Illens

Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, les couvents et le clergé de France étaient en butte à l'hostilité du pouvoir politique. Une loi promulguée en 1901 limitait la liberté

d'établissement des congrégations. Sur demande du gouvernement d'Émile Combes, les députés refusèrent la quasi-totalité des demandes d'autorisation ou de confirmation formulées par les congrégations. Les moines de Notre-Dame Port-du-Salut, abbaye située à Entrammes, à une dizaine de kilomètres au sud de Laval, en Mayenne, craignaient une expulsion. Ils ont alors établi en 1902 un refuge à Illens. Ils ont acheté le domaine appartenant à l'Hoirie Antoine Comte, scierie-parqueterie à Fribourg. Ce propriétaire dépouilla le château de tout ce qu'il contenait encore d'intéressant. L'importante propriété, à côté des terres, comprenait habitation, ferme, grenier, four et jardin. Avant Antoine Comte des familles aristocratiques avaient été propriétaires d'Illens : les de Castella, de Reynold, de Boccard, de Weck...

Les « anciens » de la contrée - lit-on dans *Helvetia Sacra* III/3 - ont été interviewés en mai et juin 1967. Ils ont évoqué leurs souvenirs sur le séjour que firent une dizaine de trappistes à Illens de 1902 à 1914. Ils ont cité le nom du Père Gabriel Juge, le premier supérieur. Diverses tâches étaient réparties entre les religieux : la desservance de la chapelle de Corpataux, les responsabilités de l'économat, du jardin, de la cuisine, du bétail... Le troupeau comptait 50 à 60 vaches. Les travaux de labour et les transports étaient assurés par quatre à six chevaux et autant de bœufs. A la belle saison, une vingtaine d'hommes et de femmes venaient y travailler. Le salaire correspondait aux tarifs de l'époque : 20 à 25 ct. par heure pour les femmes, 40 à 45 ct. pour les hommes. Ouvriers et ouvrières travaillaient dix heures par jour. Les moines fabriquaient un fromage portant le nom de *Port-du-Salut*, en souvenir de leur maison-mère.

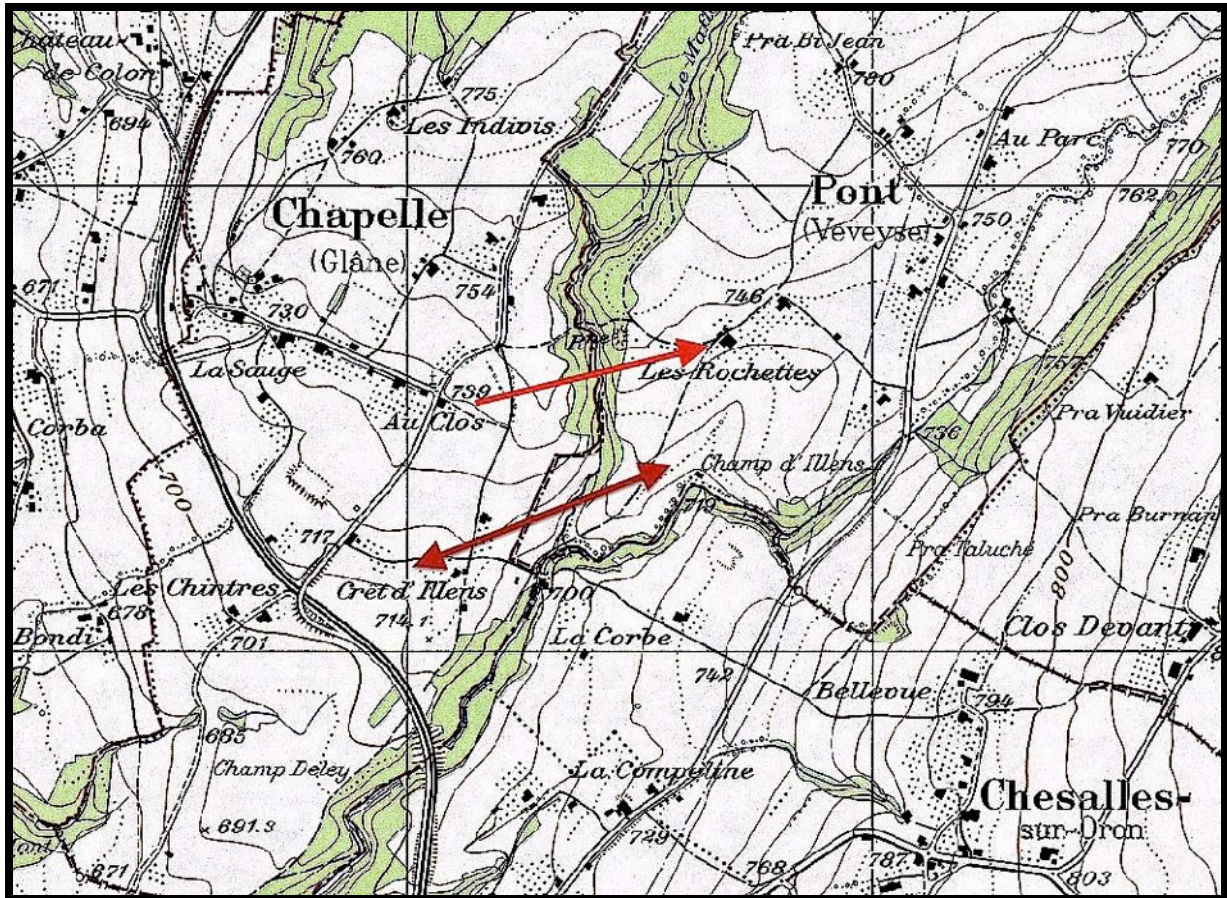
Deux frères convers sont décédés à Illens et ont été inhumés à Rossens. Les autres trappistes - dont plusieurs seront mobilisés - ont regagné Entrammes en septembre 1914. Mais la guerre ne fut pas la cause du départ des trappistes. Il fallait trouver un refuge plus vaste si une autre partie de la communauté devait quitter l'abbaye. La revente du domaine d'Illens, décidée à la fin de l'année 1913, s'est réalisée en 1914. La commune de Rossens en est devenue propriétaire.

L'assemblée communale de Rossens a décidé l'acquisition du domaine d'Illens le 11 mai 1914 et, le 8 octobre de la même année, un incendie a détruit la ferme et l'habitation.

L'autre Illens, en Veveyse

Bernard de Vevey (op. cit.) précise que le château d'Illens s'élevait au lieu-dit « Les Rochettes », sur le territoire de la commune de Pont, à 2 km au nord du château d'Oron. Il est difficile au XII^e siècle, note l'historien, de distinguer les personnages appartenant à l'un ou l'autre Illens. Leurs rapports avec les monastères voisins - Hauterive pour l'un, Hautcrêt pour l'autre - peuvent servir de référence. Les sires d'Illens ont possédé les seigneuries de Pont (Veveyse), de Billens et d'Arrufens. Ils détenaient des droits féodaux à Oron, Chésalles, Besencens, Progens, Bussigny, Saint-Martin-de-Vaud (aujourd'hui Saint-Martin), Fiugères, Le Crêt, Chapelle. Une branche a hérité la majorie de Cugy. La famille d'Illens a donné deux chanoines de la cathédrale de Lausanne, un abbé de Hautcrêt, deux baillis épiscopaux de Lausanne, une abbesse de la Maigrage et une de la Fille-Dieu (archives du château d'Oron, document 44). En 1514, la famille d'Illens, appauvrie, dut vendre ses biens et le château fut

abandonné. Une tradition locale rapporte que les pierres du château d'Illens auraient été employées par Berne pour la restauration du château d'Oron.



Il est probable que ce fut après la vente de sa seigneurie que la famille d'Illens vint habiter Lausanne. Elle y acquit la bourgeoisie. La dernière du nom, Georgine d'Illens, est décédée à Lausanne le 7 mars 1880.

¹ Bernard de Vevey, *Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg*, Imprimerie Fragnière, 1978 ; articles de *La Liberté* du 18 au 24 janvier 1960, signés Mus. (pseudonyme de Bernard de Vevey) Autre source : correspondance avec l'abbaye Notre-Dame de Port du Salut à Entrammes

J'ai signé ce texte dans la revue *Passé simple* de novembre 2015

<http://www.illens.ch/images/upload/1041-105128523.pdf>

Du pont d'Arconciel-Illens au pont de la Tuffière

Ce texte a paru dans « *La Liberté* », signé Mus., pseudonyme de Bernard de Vevey. Il fait partie de la série d'articles que cet historien a écrits entre le 18 et le 24 janvier 1960 sur Illens et Arconciel.



Lithographie de J.F. Wagner, le pont de Corpataux (La Tuffière), 1840, propriété de JMB

Une vieille tradition veut que les deux châteaux d'Arconciel et d'Illens étaient autrefois reliés par une passerelle en lanières de cuir !... On peut sourire de cette légende, mais elle cache une part de vérité. Il est certain que les deux châteaux commandaient un passage sur la Sarine, et ce passage était très ancien comme le prouvent les monnaies romaines trouvées entre le château d'Arconciel et la Sarine, et même dans le lit de la rivière : ce devait être alors un gué ou peut-être un bac.

Au reste, un chemin descend du château d'Arconciel au bord de la Sarine, en lacets jusqu'au pied de la falaise, dans laquelle se voient encore deux encoches distantes d'environ 1,2 m : là devait se trouver une passerelle au Moyen Age, ou l'attache du câble d'un bac, car le chemin est encore dessiné sur l'autre rive et monte du côté d'Illens. Mais, cette passerelle ne fut jamais un passage important car aucun document n'en parle. En outre, une passerelle située aussi bas, si près du lit de la rivière, a dû être emportée bien souvent lors des hautes eaux.

C'est pour remplacer cette antique passerelle, dont on n'avait gardé que le souvenir, que l'on construisit un peu en aval le pont de la Tuffière, sur le modèle de ceux de Joseph Chaley. Le 18 février 1835, le Grand Conseil accorda à Jacques Biolley, d'Ecuvillens, l'autorisation de relier les deux rives de la Sarine par un pont en fil de fer et une concession de droit de pontonage - montant à payer par ceux qui empruntaient le pont - pour une durée de 99 ans. A la demande des habitants de Corpataux, le Conseil fédéral ordonna, le 26 février 1909, la suppression de ce droit, ce qui eut lieu effectivement en 1911.

Ce pont relie Arconciel, non plus avec Illens ce qui serait un non-sens au point de vue de la circulation, mais avec Corpataux, Magedens, Posieux et Fribourg. Et il est notre dernier pont suspendu, le dernier « pont en fil de fer » du canton ! (*Cet écrit date de 1960. Le pont a été démolie le 28 août 1971.*)

La lithographie présente aussi les blocs de tuf exploités à la carrière de La Tuffière. Cette roche gris-beige à la porosité caractéristique est une particularité géologique. Elle ne date que de quelques milliers d'années ! Le tuf est une roche non sensible au gel, facile à travailler, légère, d'une bonne résistance et qui fonctionne aussi comme isolant thermique. On l'a donc par le passé beaucoup utilisé notamment pour des soubassements de maisons, de ponts. Il n'y a actuellement en Suisse plus de carrière de tuf en exploitation. La carrière de La Tuffière, à Corpataux, a été intensément exploitée jusque vers le milieu du XX^e siècle.

Le nouveau pont de La Tuffière

Un nouveau pont en béton armé a remplacé le pont suspendu en 1972. Il nécessite à l'heure actuelle un assainissement lourd. Olivier Wyser précise dans « La Liberté » du 10 janvier 2015 :

Quarante ans après sa mise en service, le pont de la Tuffière, qui a subi de nombreux dégâts, nécessite un assainissement lourd. Dans cette optique, le Conseil d'Etat a sollicité l'octroi d'un crédit de 4,55 millions de francs pour la réfection du pont ainsi que pour l'aménagement de la route d'accès des Grands-Bois et la reconstruction d'un collecteur d'eaux claires.

Débats au sujet des migrants

En cette année 2015, les débats n'ont jamais été aussi animés et contradictoires au sujet des migrants. Les articles pour ou contre la politique d'accueil abondent, autant dans les éditoriaux que dans les courriers de lecteurs. Bien que le sujet ait déjà été évoqué précédemment, deux articles opposés qui se suivent dans « La Liberté » du 10 août 2015, comme une chronique de Claude-Inga Barbey parue la veille dans « Le Matin Dimanche » m'ont paru mériter de revenir sur cette question. Seule la chronique de Claude-Inga Barbey est reprise ci-après. Quelques phrases résumant les opinions de lecteurs de « La Liberté ».

Le courrier en faveur des migrants, dans « La Liberté », suggère que le peuple se prononce une nouvelle fois pour invalider le vote « Contre l'immigration de masse », accepté par 50,3 % de oui le 9 février 2014. La situation actuelle, estime le correspondant, pose un véritable dilemme : respecter les contrats bilatéraux avec l'UE implique qu'on ne peut introduire un contingentement quant au nombre d'autorisations de séjour pour travailleurs étrangers.

Le texte « contre » attaque la conseillère fédérale Sommaruga, traitée d'« inaptocrate » qui ferait mieux de jouer du piano. Il faut une fois pour toutes que le vote du peuple soit respecté, martèle l'auteur de la diatribe.